

Les femmes et les livres : cinq romancières anglaises : (suite et fin) : Katherine Mansfield

Autor(en): **Vuilliamenet, Jeanne / Mansfield, Katherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 380

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Malheureusement, ce succès ne se répéta pas au sujet de la seconde modification ou plutôt adjonction proposée aux Conventions, sous forme d'un Protocole additionnel prévoyant les sanctions à prendre à l'égard des souteneurs. L'an dernier déjà, nous avions signalé comment la définition du terme de « souteneurs » s'imposait forcément pour l'élaboration de ce Protocole, un grand émoi avait saisi les représentants de pays réglementaristes, du fait que, dans nombre de cas, un souteneur et un tenancier de maison de tolérance se ressemblent comme deux frères jumeaux! Mais un grand nombre de gouvernements (les deux tiers environ) n'ayant pas encore fait savoir leur opinion sur le projet de Protocole qui leur a été soumis, force a été au Comité d'attendre d'avoir en main une documentation plus complète pour poursuivre ses travaux. Notons qu'il a décidé de soumettre ce projet également aux organisations privées, ceci afin de connaître leur avis en même temps que celle des gouvernements: il est toujours intéressant de réaliser de la sorte l'importance de la collaboration de nos organisations, et ceci au moment précis où certains voudraient la voir diminuer au sein de ces Comités!

Le troisième point à l'ordre du jour qui eût pu donner lieu à une bataille rangée entre opinion diverses — mais ce n'est que partie remise! — est celui du rapatriement obligatoire des prostituées qui avait, rappelés-les, suscité une levée générale du bouclier l'an dernier. En effet, le Bureau International contre la Traite ayant présenté au Comité des propositions de cet ordre, de si nombreuses protestations se firent immédiatement jour² (la majorité d'entre elles émanaient de Sociétés féminines) que le Comité, devant cette opposition formellement manifestée, chargea la déléguée gouvernementale de l'Uruguay, notre amie le Dr. Luisi, de lui préparer pour cette session-ci un rapport sur ce sujet. C'est un très beau rapport, étudié, documenté, et d'une inspiration forte et sûre, qu'a présenté Dr. Luisi, et que nous recommandons à toutes celles de nos lectrices que préoccupent ces graves questions. Elle-même l'ayant intitulé rapport provisoire, et le Comité ne disposant pas du temps suffisant pour le discuter comme il le méritait, il a été estimé impossible d'aboutir à des conclusions définitives, et Dr. Luisi a été priée de continuer son étude pour la session de l'an prochain. A ce propos aussi, nous avons retrouvé le heurt entre les principes proclamés par Joséphine Butler et défendus par ses successeurs de la Fédération abolitionniste, soit de ne pas admettre de mesures d'exception contre les prostituées comme telles, et les prétextes vieillards et injustes, par lesquels, classant ces malheureuses dans une catégorie d'êtres hors loi, on maintient le système néfaste de la double morale. Heurt qui se reproduit à chaque session de ce Comité, quand bien même d'année en année on voit les principes de Joséphine Butler gagner du terrain, et que, d'année en année, des progrès abolitionnistes sont signalés au Comité: cela a été cette fois-ci la déclaration de délégués espagnols relative aux études faites par leur pays en vue de l'abolition to-

tal de la réglementation de la prostitution, et celle de M. Maus annonçant le projet de loi sur le même sujet déposé tout récemment devant le Parlement belge.

Le Comité a encore entendu plusieurs communications intéressantes sur l'emploi des jeunes femmes artistes à l'étranger, sur la police féminine — cette dernière en complément au beau rapport préparé l'an dernier par le Secrétariat — et a décidé de charger celui-ci de continuer à réunir de la documentation et d'entreprendre une étude sur le recrutement et l'instruction de la police féminine. Une discussion très animée s'est engagée sur la proposition formulée par le Dr. Luisi, de faire une enquête sur l'influence que peuvent exercer le chômage et les difficultés économiques actuelles sur la prostitution, enquête à laquelle furent formulées des objections que nous avons ne pas comprendre très bien, rien ne nous paraissant plus actuel ni plus brûlant à l'heure présente: finalement c'est le Bureau International contre la Traite qui a été chargé de préparer un rapport sur ce sujet en 1933.

Et comme chaque année, ces rapports ont été présentés, ces conclusions ont été discutées devant une série de chaises à peu près vides, malgré l'intérêt pressant de toutes ces questions pour nos organisations féminines, de moralité publique, malgré la riche moisson d'informations de première main, d'opinions de spécialistes avertis, d'expériences fécondes de tous pays qu'elles pourraient faire à chacune de ces sessions... Aussi, a-t-on eu bien raison de consacrer cette année-ci une longue séance mixte des deux Comités jumeaux (Traite des femmes et Protection de l'enfance) à étudier les moyens de faire mieux connaître les travaux effectués. Des décisions ont été prises, des recommandations formulées à la réalisation desquelles les membres assesseurs ont promis leur concours efficace: mais n'est-il aussi pas un peu décourageant pour ceux-ci de consacrer beaucoup de temps à écrire des articles et à prononcer des conférences si, dans la ville même de la S. d. N., les femmes les plus directement préoccupées de ces problèmes manifestent ici si peu d'empressement?...

E. Gd.

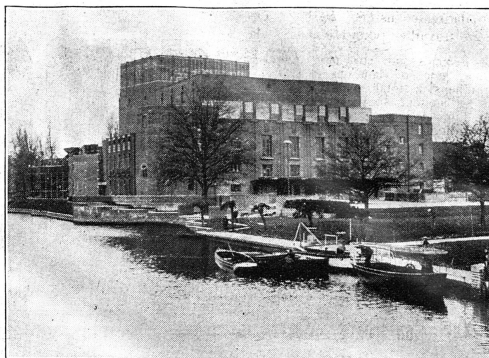
Les suffragistes françaises et les élections

Nous sommes en retard, faute de place suffisante dans nos précédents numéros, pour mettre nos lectrices au courant du gros effort fourni par nos amies suffragistes de France au moment des élections.

Une campagne très active a, en effet, été menée durant cette période excellente pour la propagande de nos idées, et dont se hâtent de profiter les femmes françaises, qui ont bien moins que nous cette occasion fréquente d'attirer l'attention publique sur l'injustice de leur exclusion du scrutin. La double carte si frappante de l'Europe suffragiste en 1914 et en 1932, que nous avons publiée dans notre précédent numéro, a été distribuée par milliers sous forme de feuilles volantes, et a figuré aussi sur des affiches de grande dimension, faisant appel à l'opinion publique, et rappelant que par trois fois — en 1919, en 1925 et tout récemment en 1932 — la Chambre a

Le «Théâtre à la mémoire de Shakespeare» qui vient d'être inauguré en Angleterre, et qui est entièrement l'œuvre d'une femme architecte, Miss Elisabeth Scott. Ce théâtre est pourvu de tous les perfectionnements les plus modernes et les mieux étudiés.

On remarque que jusqu'à présent les femmes architectes se sont surtout spécialisées dans la construction de maisons d'habitation, mais que bien peu d'entre elles se sont encore mesurées avec les obstacles de bâtiments de cette importance, et de cette difficulté.



Cliché The Vote

reconnu aux femmes ces droits politiques, dont le Sénat s'obstine à refuser la discussion.

D'autre part, les féministes ont suivi de très près les réunions électorales, et grâce à leur action concertée, rares ont été celles où la question du vote des femmes n'a pas été posée au candidat. «Jamais», écrit l'Éclair de Nice, la présence de tant de femmes n'avait été constatée dans ces Assemblées. Elles y venaient avec leur mari, leur père, ou leur frère... Il est facile de se rendre compte qu'elles s'attendent à exercer bientôt elles-mêmes leurs droits d'électorales, et qu'elles s'y préparent de la sorte... Souvent, elles ont questionné directement elles-mêmes les candidats sur leurs intentions et leurs principes suffragistes: on assure que M. Tardieu, lui-même, a été surpris du nombre de fois où, dans le territoire de Belfort cette question lui a été posée! A Poitiers, deux jeunes avocates parisiennes, Mmes Marcelle Kraemer-Bach et Agathe Dyvrande n'ont pas craint d'aller se mesurer avec le sénateur Duplantier, dont les gaudrioles injurieuses avaient soulevé l'indignation générale, et qu'elles s'y préparaient de l'aventure! Enfin, plusieurs féministes, membres du parti radical, qui firent officiellement campagne pour ce parti, ne laissèrent pas échapper cette occasion, comme Mme Kraemer-Bach encore, de parler du vote des femmes devant de nombreux auditoires, qu'elles purent ainsi, sinon convertir entièrement à nos idées, mais du moins orienter sur la valeur et la portée de notre revendication.

Il semble bien que toute cette peine à portée ses fruits, et que la nouvelle Chambre française compose une forte majorité de suffragistes, même parmi les nouveaux élus du parti radical, qui concentrent pourtant généralement toute l'opposition à la réforme. Seulement, que peut la Chambre sans le Sénat? et ici les suffragistes ont fait une perte en la personne de M. Albert Lebrun, qui, ayant passé de la présidence du Sénat à celle de la République dans les circonstances tragiques que l'on connaît, ne pourra plus de la sorte agir sur la Haute-Assemblée. C'est pourquoi les suffragistes françaises, à peine une campagne finie, en recommencent une autre, celle-ci auprès des Conseils généraux, desquels dépend comme on le sait l'élection des sénateurs, et qui sont en session durant ce mois de mai. Bonne chance!

J. GUYEAUD.

Les femmes et les partis politiques

Comment les femmes viennent de voter en Autriche.

Un des arguments que nous entendons maintenant opposer le plus fréquemment chez nous au vote des femmes est qu'il renforcerait les partis extrêmes. Il est donc intéressant d'étudier les chiffres suivants, qui se rapportent aux élections du 24 avril dernier en Autriche pour les Diètes provinciales et pour le Conseil municipal de Vienne, et que nous empruntons au Temps, dont la sûreté des informations ne fait pas de doute:

I. Participation au scrutin:
Hommes: 517,347 Femmes: 640,961

	Hommes	Femmes
Parti socialiste	314,438	368,857
Parti chrétien social	84,794	148,745
Parti hitlerien	97,488	103,923
Parti communiste	12,821	8,992
Parti populaire (petits rentiers)	3,500	5,554
Pangermanistes	4,175	4,675
Monarchistes	131	225

Ce qui est dire que, sauf les communistes, tous les partis ont groupé plus de voix féminines que de voix masculines, le pourcentage de ces voix variant, de 52 % pour les hitlériens, à 54 % pour les socialistes, et à 63 % pour les chrétiens sociaux.

„Hominisme“

Une de nos abonnées du Valais nous signale des *Propos détachés*, parus dans le *Confédéré* de Martigny, sous la signature d'un charmant jeune rédacteur de vingt-quatre printemps. A cet âge, il serait évidemment exagéré d'exiger de lui une profonde connaissance de la vie, de la politique, et même de son métier de journaliste; aussi ces *Propos*, qui portent en sous-titre cette qualification suggestive de *Paix de balivernes*, sont-ils touchants d'incohérence et d'obscurité. Relevons-y tout spécialement un paragraphe qui nous concerne, nous autres femmes, qui avons commis



Les femmes et les livres

Cinq romancières anglaises

(Suite et fin)¹

Katherine Mansfield

«Katherine Mansfield n'a jamais consenti à figurer dans le bal masqué, écrit Gabriel Marcel, dans la préface des *Lettres*. L'intérêt vraiment bouleversant de sa correspondance consiste en ce qu'elle nous présente l'hallucinante image d'un des êtres les plus passionnément épris de sincérité intérieure qui aient jamais vécu... Son sentiment est qu'il n'y a pas de salut pour l'âme hors d'un certain accord fondamental avec la vie et que cet accord se traduit à la fois en elle-même par l'acceptation de l'ordre mystérieux auquel nous appartenons et, dans l'œuvre d'art, par une transparence qui ne saurait être obtenue qu'au prix d'un renoncement continu et, dans son essence, éthique.» Pour elle, comme elle le dit dans son *Journal*, la vie et l'œuvre sont

inséparables. C'est seulement en étant fidèle à la vie que l'ont peut être fidèle à l'art. Et fidélité à la vie signifie bonté, sincérité, simplicité et probité... Etre consciencieux, honnêtes. Elle croit que si on l'était vraiment on sauverait le monde... Il faut savoir vivre avec ses émotions et ses instincts en les maintenant tous en équilibre...

Elle ne voit toujours pas son mari autant qu'elle le souhaite. Cependant il est en vacances à Montana.

Je crois au mariage, écrit-elle alors... se connaître l'un l'autre me semble être un bien plus grande aventure que de rester sur le pied de s'embrasser avec je ne sais combien de gens. Cela prend sûrement toute une vie et c'est de plus un plus merveilleux. Ce que je dis là vous paraît-il lamentablement démodé? Sans doute. Mais voilà — faire des confitures avec Murry, chercher des noms de fleurs qui ne sont jamais dans notre livre de *Fleurs des Alpes*, causer, faire pousser des choses, et même contempler Murry occupé à repasser ses chaussettes sur un citron, me semble remplir tout le temps qui n'est pas pris par le travail.

J'en ai fini pour toujours avec les villes, écrit-elle en février 1922. J'ai besoin de fleurs, d'un sol léger, de prés verts, d'une rivière pas trop profonde où l'on puisse barboter, et aussi d'un grand nombre de vieux livres et d'une vache, petite, mais très jolie. Je la voudrais même remarquablement jolie. J'indiquerais cela dans mon annonce: inutile aux vaches laides de se présenter. — Non, c'est trop cruel...

En octobre 1922, elle prend la résolution de débarrasser sa vie de ce qu'elle peut avoir de superficiel et de recommencer tout, afin de voir si elle peut parvenir à cette vie simple, vraie, pleine qu'elle rêve. Elle

se retire à Avon près de Fontainebleau, dans le Prieuré, colonie de théosophes, presque tous russes, dont quelques-uns d'habitudes assez primitives pour que la nouvelle arrivée se croie transportée dans des contrées un peu sauvages, au Caucase ou en Afghanistan. Elle presse son mari de lui faire la visite promise:

Le 13 janvier, nous fêtons l'inauguration de notre nouveau théâtre, lui écrit-elle. Ce sera une expérience magnifique...

J'arrivai à Avon dans l'après-midi du 9 janvier 1923, écrit en note M. Murry à la fin du *Journal* de Katherine Mansfield. Je n'ai jamais vu et ne verrai jamais un plus beau visage que celui qu'elle avait ce jour-là; on eût dit que l'exquise perfection qui avait toujours été la sienne avait pris possession d'elle complètement. Pour employer son expression, le dernier grain de «sédiment», les dernières «traces de dégradation terrestre» avaient disparu pour toujours. Mais elle avait perdu sa vie pour la sauver.

Comme elle montait à sa chambre à 10 h. du soir, elle fut prise d'un accès de toux qui se termina par une violente hémorragie. A 10 heures 30 elle était morte. Elle était âgée de trente-deux ans.¹

Jeanne VUILLIOMENET.

¹ J'ai peut-être abusé des citations et de la patience des lecteurs. Mais il me semblait tout le temps que j'avais en mains des fleurs — fleurs de joie et fleurs de deuil — et que je devais les déposer pieusement dans le *Mouvement Féministe* en hommage à cette grande disparue.

Figures féminines

Eugénie Pradez

Une noble femme, un beau caractère, la meilleure de nos romancières a disparu avec Eugénie Pradez, décédée à la Petite Chablrière, près de Lausanne, le 13 mai dernier.

Ce nom dit bien peu aux générations actuelles; il est même probable que nos jeunes n'ont jamais lu aucun des romans, aucune des nouvelles que Mme Pradez publia dès 1896. La peinture de ces drames moraux, de ces crises de cœur toujours résolues par l'effacement, par le sacrifice, l'évocation de ces vies consacrées au devoir, ne disent rien aux jeunes; il faut, pour les intéresser, des événements plus extérieurs, des aventures, des drames, la vie enfin, telle qu'elle est.

La vie telle que la concevait Eugénie Pradez, la vie telle qu'elle l'a vécue tout intérieure, effacée, retirée. Sa jeunesse studieuse, à Liège où elle naquit en 1850 d'un père pasteur, dont la famille, languedocienne, devint bourgeoise de Vevey en 1700, son adolescence vouée à la peinture de genre, étudiée à Rome, son établissement à Pully, puis à la Chablrière, où vécurent Benjamin Constant, où passèrent Mme de Charrière et Mme de Staël, ses goûts littéraires tout l'incitait vers une vie médiocre, contemplative, loin des agitations et des réalités quotidiennes. Les deuils, la disparition de ses deux sœurs, l'affaiblissement de la vue qui la frappa et amena, vers 1914, la cécité, accentuèrent encore ce repliement sur soi-même, ce goût pour la vie intérieure. Des amis qui venaient lui faire la lecture,

¹ Voir les Nos 375, 376, 377 et 379 du *Mouvement*.